



ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)

BENJAMINS et BENJAMINES	2013 - 2014
MINIMES FEMININS et MASCULINS	2011- 2012
CADETS et CADETTEES	2008 - 2009 - 2010
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS	2007 et avant

AL SERRES CASTET
Complexe Sportif - Rue Aristide FINCO - 64121 SERRES CASTET

Date : Samedi 01 Février 2025

Délégué Départemental	Organisation	Délégué Arbitrage
Fabienne ESPOSITO	Gérard ESPOSITO	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

CADETTES - CADETS	09 h
MINIMES Fém. et Masc.	10 h 30
JUNIORS/SENIORS Fém. et Masc.	14 h
BENJAMINES	
BENJAMINS	15 h

Définition de l'animation :

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance emprunte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de France Judo

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni :

- de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).
- Ou d'une pièce d'identité après inscription par extranet

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Responsable tapis : AL SERRES CASTET